



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E24886

VALABLE JUSQU'AU 17/09/2025

ÉDITÉ LE 05/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/01/1994

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROUEN 1194 b 52

Siret : 393 580 048 00014

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 12 6557

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000010319748604

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000010319748604

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Raison sociale : SARL DUCHESNE

30 ALLÉE DU TEMPLE
AUTRETOT
76190 LES HAUTS-DE-CAUX

Téléphone : 02 35 95 13 85

Fax : 02 35 95 55 22

Portable : 06 34 55 98 86

Site Internet : www.entreprise-duchesne.com

E-mail : contact@entreprise-duchesne.com

Responsabilité légale :

DUCHESNE HAROLD CO-GÉRANT / RASELLI ALEXANDRE CO-GÉRANT / TUNA LORENA CO-GÉRANTE

Effectif moyen : 21 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	29/06/2021
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	06/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.